

22 décembre 2023

Communiqué de presse

Trois nouvelles communes signent une convention de partenariat avec le Parc national de la Vanoise

La dynamique « Envie de Vanoise » se poursuit. Après Tignes, les Allues et Champagny-en-Vanoise, trois nouvelles communes - Avrieux, Bessans et Modane - ont signé chacune une convention d'actions partenariales avec le Parc national de la Vanoise, ce 22 décembre, à la maison cantonale, à Modane.

Le principe de convention d'actions partenariales, formalisé en 2023, est une **nouvelle étape** dans les dynamiques d'échanges engagées depuis plusieurs années entre l'établissement et le territoire de la Vanoise.

L'objectif est de contribuer, avec chacune des 25 communes de l'aire optimale du Parc et avec l'ensemble des partenaires qui le souhaiteront, à la **dynamique « Envie de Vanoise »** impulsée par le conseil d'administration du Parc. Un projet qui s'articule autour de 6 axes : connaissance et protection, changement climatique, mobilisation de la jeunesse, agriculture, tourisme, activités de pleine nature.

Construites sur-mesure entre chaque commune et le Parc, au plus près des enjeux qu'elle partage avec lui, ces conventions prévoient des **actions concrètes sur 3 ans**, et répondent à l'attente des communes de **relations privilégiées et personnalisées avec le Parc** national de la Vanoise. Des référents bien identifiés, de part et d'autre, faciliteront les échanges, la fluidité et la réactivité.

Dans le cadre des conventions, l'établissement public met également ses **ressources à la disposition des communes** : photothèque, données naturalistes (application Géonature), données de l'observatoire photographique des paysages de Vanoise. L'intervention d'un **architecte-conseil** est proposée pour des projets de valorisation du patrimoine bâti traditionnel d'alpage. Et le Parc met à disposition son **expertise « nature en partage »** pour faire découvrir les milieux naturels aux groupes de personnes en situation de handicap.

L'éducation à l'environnement tient également une place importante pour donner aux nouvelles générations les clés de compréhension des enjeux de la protection de la nature. Aussi, le Parc met à disposition des établissements scolaires un **accompagnement des projets pédagogiques** auprès des écoles primaires des communes et du collège de Modane (traversée de la Vanoise en randonnée itinérante).

Parmi les projets figurent, à Avrieux, la conception d'une exposition 60 ans du Parc avec l'école primaire d'Avrieux-Villarodin-Bourget. À Bessans, il s'agira des **réfections de sentiers et d'accès**, notamment au Vallon. Enfin, pour Modane, le **projet d'aménagement d'une porte de Parc** Polset/Modane, permettra d'améliorer l'accueil (navettes, liaisons piétonnes, aires de pique-nique, etc.) et la sensibilisation des visiteurs (parcours ludo-pédagogiques), au niveau des parkings d'altitude.

Jean-Claude RAFFIN, maire de Modane, souligne que « *cette signature tourne une page en formalisant la volonté d'un travailler-ensemble. Le travail conduit depuis quelques années sur le projet de porte du Parc de Polset-Modane avec les communes de Saint-André et de Villarodin-Bourget a ancré ce rapprochement. Le Parc est aujourd'hui reconnu comme un élément de valorisation du territoire notamment pour le tourisme. La qualité de ce partenariat est avant tout une affaire d'hommes et de femmes qui se connaissent et s'engagent* ».

Jean-Marc BUTTARD, maire d'Avrieux, précise que « la dynamique s'inscrit dans la continuité de la démarche « Bien Vivre Ensemble en Vanoise » qui avait été portée par le Département. La thématique de l'éducation à l'environnement et au développement durable y est très présente. Cela a été un temps fort des 60 ans avec un projet collectif qui a montré l'implication des jeunes et de leurs enseignants. [ndlr : le projet a été labellisé cet été au titre de l'appel à initiative « 60 ans, Vanoise au cœur »]. La signature de cette convention marque la fin de l'année des 60 ans et c'est un signal positif pour l'avenir ».

Karine ROUTIN, conseillère municipale, représentant JérémY TRACQ, maire de Bessans, rappelle que « cette convention est le fruit de nombreux échanges avec le Parc. Plus qu'un document, il s'agit de s'inscrire dans la dynamique « Envie de Vanoise » avec cette convention d'actions. La valorisation de l'éducation à l'environnement et la sensibilisation des publics, vacanciers comme villageois, est essentielle à la préservation de ce patrimoine exceptionnel. C'est une union plus qu'un contrat, qui va permettre d'œuvrer au côté du Parc... Joyeux anniversaire ».



De g. à d. : J.-M. Buttard, maire d'Avrieux, R. Hars, Psdte du CA du Parc national de la Vanoise, X. Eudes, directeur du Parc, J.-C. Raffin, maire de Modane, K. Routin, conseillère municipale de Bessans



Photos © PNV – Sébastien Brégeon